



L'EMPLOI ! VARIABLE D'AJUSTEMENT DE NOS COLLECTIVITES

Nous le savions depuis longtemps, mais ça n'était jamais avoué par nos élus. Aujourd'hui, c'est affiché sans ambages et sans retenues : nos collectivités, NM et VDN veulent faire des économies dans les dépenses de personnel.

Dans le Presse Océan du 12 décembre 2016, Pascal Bolo, adjoint au maire, annonce que « **la Ville veut d'abord faire des économies dans les dépenses du personnel...** ». Plus loin il s'émeut que ces mesures seront « **gênées par des mesures nationales prises pour l'ensemble de la fonction publique...** (augmentation du point d'indice et PPCR). Quelle honte !

Longtemps, nos édiles se sont fendus d'empathie sur le sort des fonctionnaires et du gel du point d'indice installé par la droite en 2010. Aujourd'hui, nous voyons qu'ils en étaient au contraire satisfaits, faisant ainsi des économies. Il n'y a plus de pudeur dans les propos tenus. Le discours est totalement décomplexé et arrogant.

Faire des économies sur le dos des salariés(es) commence par des mesures arbitraires, en imposant aux services le « non remplacement » des départs à la retraite et au délai probatoire imposé en cas de mobilité. Ces mesures ont des conséquences directes sur la santé des agents.

400 personnes sont aujourd'hui en attente d'un poste à la suite d'un reclassement ou d'une mobilité choisie ou non (chiffres du DGORH).

Le DGORH nous dit que notre système est broyeur, mais jusqu'où ?

SOUFFRANCE AU TRAVAIL, BURN OUT, EPUISEMENT PROFESIONNEL, DEPRESSION NERVEUSE, DEMOTIVATION, PERTE DE SENS, nous connaissons tous des personnes qui ont vécu une de ces situations. Nous sommes peut-être le prochain ou la prochaine sur la liste noire.

Pour alimenter ces symptômes, notre administration ne remet pas en cause le : **MANAGEMENT AGRESSIF, L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL DEGRADANT, LA PRESSION SUR LES AGENTS. LE « CONTROLER SANCTIONNER » A MÊME ÉTÉ ANNONCÉ DANS UNE DIRECTION GÉNÉRALE.**

A tout cela s'ajoute les réorganisations perpétuelles, mettant les salariés dans des situations d'instabilité et d'inconfort.

On peut toujours nous vanter les mérites des cellules d'écoute et de discrimination. On peut se féliciter d'avoir un label sur les risques psycho-sociaux. Ce n'est pas notre système qui est broyeur, ce sont les méthodes employées et les directives managériales qui sont les conséquences de ce grand malaise.

Non, notre collectivité n'est pas bienveillante. Non, elle ne cherche pas à valoriser le « bonheur au travail ». Jouer sur l'emploi en mettant les services en tension ne fera qu'augmenter le nombre de personnes en souffrance.

EN 2017, JE RÉAGIS !

Signalez-vous rapidement à la médecine du travail dès que vous considérez que votre travail devient nocif pour vous.

N'hésitez pas à interpeller vos organisations syndicales pour vous accompagner dans vos démarches.

Dénoncez et organisez vous pour réclamer des postes quand vous le considérez.

**La CGT vous souhaite une bonne année 2017
et surtout une bonne santé... au travail !**